

**GROUPE**

**POLYHANDICAP**

**FRANCE**

11 bis, rue Théodore de Banville - 75017 PARIS

Tél: 09 53 66 97 39 – Fax 09 58 66 97 39

[gpf.secretariat@free.fr](mailto:gpf.secretariat@free.fr) -



@GPFpolyhandicap

FLASH INFO

NUMERO 82

Février 2020

## **Le mot de la Présidente**

Depuis sa création, le Groupe Polyhandicap France poursuit sans relâche un de ses objectifs : faire connaître et reconnaître les personnes polyhandicapées et ce afin d'être au plus près des familles et des professionnels.

Ce n'est pas une évidence mais nous y arriverons tous ensemble ! Une légère avancée à ce jour nous permet d'espérer.

Le 6 novembre 2018, lors d'un COPIL, Sophie CLUZEL nous affirmait : « Apporter des réponses aux situations de vie spécifiques des personnes polyhandicapées, c'est l'enjeu d'une société qui n'exclut personne ».

Les représentants du Groupe Polyhandicap France, qui participent à différents groupes de travail suite au « Volet polyhandicap de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale », font entendre leurs voix en particulier sur le virage inclusif qui, pour les personnes polyhandicapées, est une démarche politique à laquelle nous nous associons à la condition d'apporter des réponses spécifiques aux besoins incontournables qu'implique la situation de polyhandicap.

La société inclusive ne doit pas être une société pensée pour tous mais une société conçue pour chacun (Collectif Polyhandicap).

Bonne lecture.

Monique RONGIERES

## A propos des projets inclusifs au sein de la cité

Le Groupe Polyhandicap France soutient l'idée d'une société plus inclusive, avec pour seule réserve, l'exigence qu'elle prenne en compte la spécificité du polyhandicap, se fonde sur les besoins et attentes réels des personnes, et qu'elle soit choisie et non contrainte, corrélée à la réalité du polyhandicap.

Rappelons que, lorsque nous parlons de polyhandicap, nous parlons de "Personnes présentant **un dysfonctionnement cérébral** précoce ou survenu au cours du développement, ayant pour conséquence **de graves perturbations** à expressions multiples et évolutives de **l'efficacité motrice, perceptive, cognitive et de la construction des relations avec l'environnement physique et humain**, et une situation évolutive **d'extrême vulnérabilité physique, psychique et sociale** au cours de laquelle certaines de ces personnes peuvent présenter, de manière transitoire ou durable, des signes de la série autistique (*Code de l'action sociale et des familles, article D312-0-3*)

Les initiatives d'habitat inclusif présentées sont certes intéressantes mais le Groupe Polyhandicap France s'alarme de les voir appliquées, telles que présentées, aux personnes polyhandicapées, personnes comme nous l'avons vu d'une extrême vulnérabilité physique et sociale. Dans le contexte actuel de transformation de l'offre médicosociale, il convient de veiller à ce que le principe de l'inclusion pour tous n'aille pas à l'encontre de la reconnaissance de la situation personnelle et unique de chacun, de la spécificité des réponses à apporter aux besoins singuliers des personnes polyhandicapées.

Les personnes polyhandicapées dont Elisabeth Zucman avait clairement souligné le besoin continu d'accompagnement en raison de leur dépendance, de leur grande vulnérabilité mais aussi de leurs potentialités ont un besoin vital que cet accompagnement, qu'il intervienne dans le milieu spécialisé ou dans le milieu ordinaire, soit formé, adapté, pluridisciplinaire.

Qu'il s'agisse d'établissements ou plateformes proposant un éventail de solutions, y compris au domicile, ces accompagnements ne peuvent être pris en charge que par des personnes qui auront une connaissance fine et ajustée des besoins et des attentes des personnes polyhandicapées et de leur façon de les exprimer. Une personne polyhandicapée a besoin de présence continue et d'amour car c'est toujours un être d'une qualité relationnelle exceptionnelle si on veut bien y prêter attention.

Un plateau technique de qualité et des professionnels formés leurs sont indispensables sous peine de maltraitance, et même de mise en danger car la dépendance physique s'intrique avec une déficience intellectuelle sévère à profonde, un accès rare au langage oral et tout cela s'impacte et s'exacerbe.

Au-delà de leur dépendance dans les actes quotidiens, les personnes polyhandicapées présentent la plupart du temps des pathologies sévères voire graves (épilepsie, insuffisance respiratoire, troubles de la déglutition conduisant à la pose d'une gastrostomie, prise en charge de la douleur...) nécessitant notamment une présence infirmière constante.

Une personne polyhandicapée doit être accompagnée, elle doit se voir proposer des apprentissages, des rééducations, des loisirs adaptés : "sur la base de l'égalité avec les autres" ne signifie en aucun cas "pareil aux autres", pire encore, "normalisée" dans un monde validocentré. Une personne polyhandicapée fera des apprentissages tout au long de sa vie. Mais elle n'apprendra pas à cuisiner de façon autonome, moins encore à tenir un budget...

Ainsi, l'habitat inclusif ne peut donc en aucun cas être la solution unique pour toutes les personnes polyhandicapées. Cela peut éventuellement être une réponse adaptée pour celles qui bénéficieraient d'une plus grande autonomie, mais qui sont hélas peu nombreuses. A

condition toutefois que les professionnels qui les accompagnent soient suffisamment nombreux et formés pour leur permettre une vraie participation sociale et que leur habitat inclusif ne devienne pas un lieu d'isolement et d'exclusion pire que l'habitat collectif.

La problématique de l'inclusion ne se pose pas d'abord en termes de modalité d'accompagnement ou d'habitat. Elle se pose d'abord en termes de définition du plateau technique dont les personnes polyhandicapées ont vitalemment besoin au plan médical, thérapeutique, rééducatif, éducatif, pédagogique. Si une personne polyhandicapée peut avoir facilement accès à ce plateau technique spécialisée, alors on pourra commencer à parler d'autonomie et d'inclusion. Penser la problématique de l'inclusion autrement serait mettre une personne polyhandicapée en risque vital.

L'inclusion ne peut être pensée comme une normalisation de la personne polyhandicapée. C'est ce que doit nous rappeler la réforme Serafin PH qui, avant d'être un outil de déploiement d'une société inclusive, a été pensée comme un outil de financements permettant des parcours ajustés à l'évolution des besoins, et partant, de chaque personne, là où elle-même et sa famille puisse avoir la meilleure qualité de vie.

Ce n'est pas à la personne polyhandicapée de s'adapter à la société, c'est à la société de s'adapter aux personnes polyhandicapées, car la valeur d'une société se mesure à la place qu'elle donne aux plus fragiles. C'est le "devoir collectif", magnifique titre du rapport Piveteau.

### Ouverture de la Maison des Soins Romain Jacob

La Maison des Soins Romain Jacob est un lieu de consultations dédiées à la prise en soin des enfants et des adultes en situation de handicap en échec d'accès aux soins en milieu ordinaire.

Elle vise à améliorer l'accès aux médecins généralistes des parisiens du 15<sup>ème</sup> arrondissement au sein d'une consultation inscrite et ouverte sur le quartier.

Dans le cadre de vos missions, vous êtes amené à soutenir, accompagner des personnes vivant avec un handicap dans le cadre de leur parcours de vie. C'est pourquoi, nous vous sollicitons pour transmettre le mail ci-dessous afin de nous permettre d'évaluer, avec elles et leurs proches, leurs besoins d'accès à cette consultation dédiée.



#### PLATEFORME RELIANCES

205 rue de Javel - 75015 Paris  
Tél. : +33 (0)1 53 68 63 77  
Tél. Reliances : +33 (0)6 23 07 09 21 - E-mail : [reliances@sjdparis.com](mailto:reliances@sjdparis.com)  
[www.reliances.fsjd.fr](http://www.reliances.fsjd.fr) - [www.cmslecourbe.fsjd.fr](http://www.cmslecourbe.fsjd.fr)

## A paraître

### « Guide pour le projet personnalisé des personnes polyhandicapées »

Autour d'un lexique de petites questions essentielles et existentielles

*Auteur : Michel BELOT  
psychologue clinicien, coordinateur national des correspondants locaux GPF*

#### Table des matières :

1. Présentation de la démarche d'élaboration d'un projet personnalisé
2. La trame d'un projet personnalisé
3. Lexique des principales questions
4. L'exploration des projets personnalisés
5. La spécificité du projet personnalisé des personnes gravement handicapées

Parution : mars/avril 2020

Editeurs : ESF

Coût : 19,90 € (hors frais d'envoi)

Des bons de commande seront bientôt disponibles sur notre site internet.



## L'avis du Groupe Polyhandicap France

Le Groupe Polyhandicap France était le 11 février dernier à la Conférence Nationale du Handicap et se réjouit des mesures nombreuses et ambitieuses annoncées ; particulièrement, pour ce qui nous concerne, des programmes de simplification administrative, d'amélioration des délais de réponse des MDPH, de meilleure prise en charge par l'assurance maladie qui étaient très attendus et sont bienvenus.



Beaucoup a été fait mais beaucoup reste à faire dans le domaine du handicap. Quant au polyhandicap... Bien que présent dans le dossier de presse, le mot n'a été évoqué dans le cours de la conférence que par les associatifs ; on peut cependant considérer qu'il était, de façon subliminale, présent dans nombre de mesures.

Le Groupe Polyhandicap France a déjà participé et continuera de participer autant que faire se peut aux avancées prévues, qui ne sont autres que celles pensées par le Volet Polyhandicap de la stratégie de l'Evolution de l'offre médico-sociale. Cependant la vigilance est plus que jamais de rigueur.

Car les besoins sont tels que certaines mesures paraissent très ambitieuses, notamment au regard des délais annoncés. Sont-elles réalistes ? Citons tout particulièrement le "Zéro sans solutions scolaire" qui dans notre domaine suppose beaucoup d'ouvertures d'unités d'enseignement internes, beaucoup de formations, beaucoup de moyens et de dispositions nouvelles dans les échanges entre le médicosocial et l'éducation nationale pour un accompagnement convenable des enfants qui pourraient bénéficier d'unités externalisées. Du moins dans l'état actuel des choses, cela paraît irréalisable... Sans surprise la scolarisation est la mesure qui arrive en tête des annonces. Mais parmi tous les besoins prégnants des personnes polyhandicapées, on est en droit de se demander si ce sujet, bien qu'indispensable, est le plus urgent au regard du nombre de personnes sans solution d'accompagnement ou avec des solutions peu ou mal adaptées.

Signalons tout de même que, dans la foulée du CIH, la conférence a souligné l'importance de la société du choix, qui n'est pas, dans la pénurie de solutions d'accompagnement actuelle qui contraint plutôt à des choix par défaut, le premier terme qui vient à l'esprit. Et saluons la déclaration "politiquement incorrecte" du Président de la République, qui a promis de "créer des places", et notamment d'ajouter 1 000 places supplémentaires aux 2 500 places prévues dans le cadre de l'arrêt des départs à l'étranger. Mais restons prudents : combien seront dévolues aux adultes polyhandicapés ?

A nous de continuer à nous battre pour faire en sorte, tous ensemble, que l'espoir matérialisé par la charte de confiance signée entre Etat, associations et départements ne demeure pas lettre morte.

CNH : <https://handicap.gouv.fr/le-secretariat-d-etat/acteurs/comite-interministeriel-du-handicap-cih/la-conference-nationale-du-handicap/article/les-propositions-de-la-cnh-le-11-fevrier-2020>

## RENCONTRE THEMATIQUE

**MARDI 17 MARS 2020**

**14 h à 17 h**

**à l'Espace éthique de l'AP-HP-Paris**

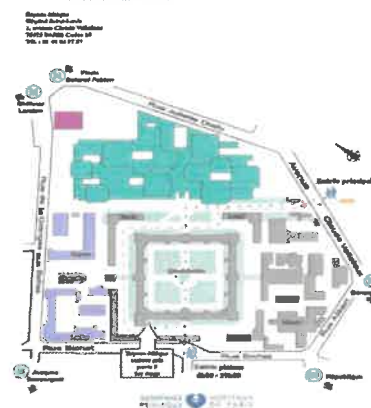
**Hôpital St-Louis – 1, avenue Claude Vellefaux - 75010 Paris**  
(métro Colonel Fabien, Château Landon, République, Goncourt, Jacques Bonsergent)

**« Polyhandicap : le temps des repas »**

- Avec : - Cécile SAINSARD, orthophoniste  
APF France Handicap Institut Cornouaille (35)
- Virginie HUET, auxiliaire de puériculture  
APF France Handicap Institut Cornouaille (35)
  - Anne KHELFAT, parent

Coordination : Dr Anne-Marie BOUTIN

ESPACE ÉTHIQUE AP-HP  
HÔPITAL SAINT-LOUIS



## BULLETIN DE PARTICIPATION

*A retourner au Groupe Polyhandicap France- 11 bis, rue Théodore de Banville – 75017 PARIS*

NOM :

Prénom :

Parent

Professionnel

Adresse mail :

M'inscris à la rencontre thématique du 17.03.2020

Ci-joint mon règlement à l'ordre du Groupe Polyhandicap France :

- 50 € pour les non-adhérents
- 40 € pour les adhérents
- 10 € parents, étudiants

Date :

Signature :



**Jeudi 4 juin 2020**

Maison de l'UNESCO – salle XII  
Information : [gpf.secretariat@free.fr](mailto:gpf.secretariat@free.fr)

## PROGRAMME

**9 h 00 : Hommage au Dr Elisabeth Zucman**  
**9 h 15 : Mot d'accueil et présentation du thème**  
*Monique RONGIERES, Présidente GPF*  
*Jean-Yves Quillien, Directeur EEAP Croix-Rouge Clairefontaine (77), Vice-Président délégué GPF*

**Coordination matinée : Jean-Yves QUILLIEN**

**9 h 30 : Innover, un facteur de progrès :  
à quelles conditions ?**

*Danielle MOYSE, Pr agrégée de philosophie,  
Chercheuse associée à IRIS*

**9 h 50 : L'innovation inspirée par la recherche**  
*Intervenant en attente*

**10 h 15 : Echanges avec la salle**

**10 h 30 : A propos des innovations en  
communication**

*Pascale GRACIA, Dirigeante fondatrice de l'organisme  
Comautrement*

**10 h 55 : Choix de vie, modes d'accueil et  
accompagnement de la personne  
polyhandicapée**

*Sébastien LEGOFF, Directeur Général Association Les  
Tout-Petits (91) et Hélène FRENKIEL LEBOSSE,  
parent*

**11 h 15 : Echanges avec la salle**

**11 h 30 : La télémédecine : expérimentation  
hospitalière neuro-pédiatrique**

*Dr Marie HULLY (APHP) + 1 professionnel + 1 parent*

**12 h 00 : Déjeuner**

-----  
**L'innovation sociale et médico-sociale :  
illustrations appliquées au polyhandicap**

**Coordination après-midi : Dr Bruno POLLEZ,**  
*MPR Lille, Administrateur GPF*

**14 h 00 : SAMSAH Polyhandicap**  
*Philippe VASSELIER, Directeur SAMSAH APAJH Haute-  
Loire + Christian MARREL, parent*

**14 h 30 : Les PCPE (Pôles de Compétences et de  
Prestations Externalisées) Polyhandicap**

*Nicolas SEMPERE, Directeur CESAP Les Cerisiers (92)  
+ Najia MOURSU, parent*

**15 h 00 : Echanges avec la salle**

**15 h 15 : Innover pour s'adapter**

*Jean-Marie LACAU, Réseau Lucioles + 1 parent*

**15 h 45 : L'éducation thérapeutique au service  
des parcours de vie**

*Théo TENG, infirmier en éducation thérapeutique  
Pr Rima NABBOUT-Dr Nicole CHEMALY,  
neuropédiatres épileptologues  
Hôpital Necker Enfants-Malades, AP-HP*

**16 h 05 : Echanges avec la salle**

## POLYHANDICAP : OSER L'INNOVATION

### Quelles opportunités ? Quels risques ? Quelle évaluation ?

Longtemps marginale au sein de l'action sociale et médico sociale, l'innovation résonne désormais au cœur des politiques publiques comme une véritable injonction, seule en mesure de contribuer à la recomposition de l'offre de services en direction des personnes vulnérables.

Désinstitutionnalisation, virage inclusif, sont les principaux fers de lance de ces nouvelles politiques qui invitent les professionnels et les associations à repenser leurs pratiques et modèles d'interventions.

La recherche médicale et clinique, les nouvelles technologies, le numérique, les nouvelles formes collaboratives en réseaux et pôles offrent également de nouvelles opportunités d'innovations au service des personnes en situation de handicap et de leur inscription dans la société.

Au-delà des effets de mode et annonces incantatoires, quels sont les principaux déterminants sociologiques, scientifiques, économiques d'une telle évolution « innovante » et quelles applications concrètes peut-on imaginer concernant les personnes, enfants et adultes polyhandicapés et leurs familles ?

Véritable progrès en termes de réponses aux attentes des personnes polyhandicapées et de leurs familles, ou risque de régression et d'isolement contraint, quelles sont les réelles alternatives aux modalités d'accompagnement des personnes polyhandicapées précédemment développées ?

Par cette journée d'étude, le Groupe Polyhandicap France propose de faire le point sur la portée de l'innovation dans le champ du polyhandicap, et d'engager l'évaluation des pratiques et modes d'accompagnement inédits.

Point de préjugés, de conservatisme ni de modernisme, les échanges et témoignages d'experts, de parents et de professionnels réunis au fil de cette journée, contribueront à identifier les conditions et les bonnes pratiques permettant d'inscrire le polyhandicap dans un juste renouveau, sans aucun sacrifice à la qualité ni à une juste ambition sociétale.

## RAPPEL

Le **GPF SUD-OUEST** organisera son prochain colloque le 12 mars 2020 à l'IRTS Bordeaux Talence, sur le thème :

### La sensorialité dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées

Comment accompagner la personne polyhandicapée en utilisant la porte d'entrée de la sensorialité. Trois axes de réflexions serviront de trame aux témoignages des familles et des professionnels :

- Comment évaluer et améliorer la perception sensorielle ? (Evaluation sensorielle, appareillage visuels, auditifs, hyper et hyposensibilité, gestion des flux sensoriels...)
- Comment utiliser et améliorer les perceptions sensorielles dans la vie quotidienne (douche, repas...) ? Comment éviter la surstimulation, quelle gestion des flux sensoriels Dans la vie quotidienne ? Quelles organisations spécifiques mettre en place ?
- Quelles orientations donner à des activités sensorielles (Massages, touchers, stimulations du goût, visuelles, auditives, multi sensorielles -Snoezelen...) ? Quelle finalité ? L'expérience de la sensorialité permet d'explorer de nouvelles choses, de créer de nouvelles connexions, de nouvelles significations.

Cette journée s'articulera autour de témoignages de familles et d'établissements (services, établissements pour enfants, adolescents, adultes...) montrant la diversité des approches de la sensorialité et des effets obtenus.

Inscriptions : [gpf.secretariat@free.fr](mailto:gpf.secretariat@free.fr)

---

Le **GPF MIDI PYRENEES OCCITANIE** organisera à Toulouse sa prochaine journée le vendredi 3 avril 2020 sur le thème :

### "L'inclusion sociale, scolaire, culturelle, familiale des personnes (enfants et adultes) gravement handicapées "

c'est à dire l'inclusion et l'intégration des personnes les plus handicapées, dans sa diversité et sous toutes ses formes.

Le premier challenge est de dépasser le rejet et l'exclusion, dont elles sont souvent victimes. La mise en place des dispositifs d'inclusion est difficile. Il s'agit de ne pas s'autocensurer au nom de la gravité du handicap ou par crainte d'absence de résultats.

Quelles satisfactions lorsque l'inclusion débouche sur des actions positives et enrichissantes pour tous : faire l'expérience de la communication et nouer des relations avec les autres, dépasser sa peur et développer des capacités à s'engager, s'inscrire dans des rencontres plus symétriques, sans les accompagnateurs habituels ou « officiels », devoir établir la confiance et une compréhension mutuelle dans des situations inédites et avec des personnes nouvelles, parfois « non professionnelles » du handicap, être et vivre parmi les autres, dans des dispositifs valorisants, connus et reconnus...

Cette journée cherchera à mettre en valeur les expériences d'intégration sociale et d'inclusion, à travers des témoignages de professionnels, de familles et d'acteurs de la vie sociale et culturelle qui œuvre dans ce sens.

*Le programme sera disponible prochainement*





## POLE RESSOURCES POLYHANDICAP

Le lundi 9 décembre 2019 s'est tenue la réunion de lancement du Centre Ressources Polyhandicap Grand-Est en présence de l'ARS Grand-Est, du collectif interassociatif créateur du centre Ressources Polyhandicap Grand-Est comprenant :

AEIM-Adapei 54, APF France Handicap, Collectif Polyhandicap Lorraine, Groupement Hospitalier de Territoire Sud-Lorraine, Association JB Thiery, OHS de Lorraine ainsi que de nombreux partenaires concernés par le polyhandicap.

*« Compte tenu de la spécificité du polyhandicap, il est nécessaire, pour garantir la qualité de l'accompagnement, d'identifier et de fédérer à l'échelle régionale ou infrarégionale l'expertise existante en matière d'accompagnement du polyhandicap »*

Edith CHRISTOPHE, directrice de l'autonomie à l'ARS Grand-Est, a rappelé le soutien de l'ARS au développement du Centre Ressources Polyhandicap Grand-Est. Elle a ensuite réprécisé les priorités de l'ARS dans le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale avec trois priorités :



- La scolarisation des enfants en situation de handicap dans une démarche inclusive, avec l'externalisation des unités d'enseignement
- La réduction du nombre de jeunes adultes en aménagement Creton accueillis dans des structures pour enfants
- La poursuite de la transformation de places d'établissements en place de services

### Le Centre Ressources Polyhandicap, une approche en réseau

Alexandre HORRACH, Directeur Général de l'AEIM, Association membre du comité de pilotage, a rappelé à quel point la question du polyhandicap devait être prise en compte d'une manière plus large dans une démarche de décloisonnement. Il a mis l'accent sur la nécessaire coopération des acteurs du polyhandicap dans une intelligence collective afin de permettre l'identification, le recensement des ressources en vue d'un partage d'expertise et de bonnes pratiques professionnelles au service des parents, des aidants, des professionnels et donc des personnes en situation de polyhandicap.

### A propos du Centre Ressources

Offrir un accompagnement adapté aux personnes en situation de polyhandicap, c'est respecter leur rythme et leurs souhaits et limiter les risques de ruptures de parcours. Les personnes en situation de polyhandicap ont le droit de vivre une multitude d'expériences, le droit d'apprendre, le droit de communiquer et d'exprimer leurs désirs et leurs émotions. Le dispositif a été initié par un collectif d'acteurs dont l'ambition est de concourir au déploiement de l'offre adaptée aux personnes polyhandicapées, à leur famille, aux aidants ainsi qu'aux professionnels.



Ce Collectif s'est constitué en comité de pilotage (COPIL) comprenant :

- AEIM-Adapei 54 ; APF France Handicap ; [Collectif Polyhandicap Lorraine](#)
- Groupement Hospitalier de Territoire Sud Lorraine ; Association JB Thierry, OHS de Lorraine

### Une organisation proche du terrain

- Un comité de pilotage, représentatif des territoires, qui définit la stratégie globale du Centre Ressources
- Une coordinatrice, chargée d'animer le Centre Ressources
- Des acteurs collaborateurs, membres du réseau, qui s'engagent à s'inscrire dans une dynamique active et contributive au sein du réseau
- Des points relais qui participent à la couverture du territoire pour permettre le déploiement de proximité de l'ensemble des fonctions du Centre Ressources. Ils sont la matérialisation du Centre Ressources sur le territoire.

### Cinq missions

1. Informer / diffuser de l'information
2. Soutenir et accompagner
3. Développer
4. Dynamiser les acteurs en réseau
5. Participer à des études

Source : Fernand TIBERI

Les actes de la journée d'études et d'échanges du jeudi 17 octobre 2019

#### **Accompagner les aidants familiaux Place des professionnels Rôle des institutions**

Sont disponibles

Tarif : 20 €

Commande : Collectif Polyhandicap  
Lorraine – 24, rue du Pré Viullers – 59440  
HERSERANGE

[fernand.tiberi@orange.fr](mailto:fernand.tiberi@orange.fr)

Le CPL a pris la décision de travailler sur :

#### **L'usure des professionnels en contact avec des personnes en situation de polyhandicap**

Un premier texte a été retenu par le Conseil d'Administration. Un comité de pilotage de 9 personnes s'est réuni à trois reprises avec comme objectif de définir les axes de travail :

- Elaborer un texte qui précise les points importants liés à cette question
- Confier cette mission à un ou des chercheurs
- Calendrier : rencontre avec les directeurs des établissements, réunion publique pour présenter les résultats de cette enquête



« DES ADOS PAS COMME IL FAUT »

✓ Projection le jeudi 5 mars 2020

Au cinéma Le Champlin Denfert  
Place denfert rochereau – 75014 PARIS  
de 14 h à 15 h 30 - suivie d'un débat  
Tarif unique : 7 euros

✓ Projection le vendredi 27 mars 2020

au Cinéma Europacorp à MARSEILLE

# FORMATION QUALIFIANTE 2020 DE SURVEILLANT(E)S DE NUIT ET DE MAITRE(SSE)S DE MAISON

Labellisée par la CPNE/FP

du 07 septembre 2020  
au 04 décembre 2020

**DUREE :**  
203 heures réparties  
sur 29 jours

**DATES 2020 :**  
7 au 11 septembre  
21 au 23 septembre  
5 au 6 octobre  
12 au 13 octobre  
19 au 22 octobre  
2 au 6 novembre  
16 au 18 novembre  
30 nov au 4 décembre

**COUT  
PEDAGOGIQUE :**  
2 334,50 €  
par stagiaire

## RENSEIGNEZ-VOUS !



**cesap formation**  
documentation • ressources  
42, rue de la Glacière – 75013 PARIS  
TEL. 01.53.20.68.58  
[formation@cesap.asso.fr](mailto:formation@cesap.asso.fr)



Flash info 82 – Février 2020  
Direction de publication : M. Rongières,  
Administrateurs  
Conception : V. Bruno